

ETES-VOUS CERTAIN QUE CE POISSON ETAIT UN THON JAUNE?

Une telle question en titre d'un article de la *lettre d'information sur les pêches de la CPS* peut sembler absurde, mais il est surprenant de constater combien de responsables des pêches, d'océanographes biologistes et d'observateurs embarqués à bord de navires de pêche ne sont pas capables de distinguer, à coup sûr, un thon jaune d'un thon obèse. Bien pis, les pêcheurs sont souvent incapables de faire la différence entre ces deux espèces lorsqu'il s'agit d'individus de petite taille et ont tendance à classer comme thons jaunes tous les petits poissons qui leur ressemblent.

Par exemple, il est bien connu que les thons obèses juvéniles évoluent souvent à proximité de bois flottés et de dispositifs de concentration du poisson dans le Pacifique occidental. Les senneurs réalisent d'importantes prises de thons obèses autour de bois flottés et de DCP, mais le produit de leur pêche est habituellement vendu à des conserveries qui paient le même prix pour le thon jaune que pour le thon obèse capturé à la senne.

Ainsi, en l'absence de toute incitation économique, le pêcheur ne va pas cibler l'une ou l'autre espèce ou chercher à les trier une fois remontées à bord ou placées dans la cale. Aucun tri n'est fait non plus dans les conserveries aux stades du débarquement ou de la conservation en entrepôts frigorifiques et les thons jaunes et obèses capturés à la senne se retrouvent conditionnés en boîtes de conserve sous le seul label "Miettes de thon". En d'autres termes, les quantités de thons obèses débarquées par les senneurs de la région ne pourront être estimées que grâce aux fiches de prise établies par les pêcheurs ou

de D. Itano
Commission du Pacifique Sud
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

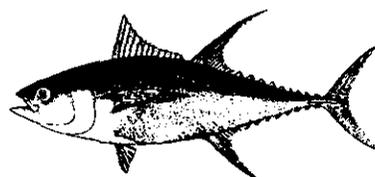
aux observations réalisées lors de la capture et du débarquement, dans le cadre des quelques programmes d'embarquement d'observateurs en mer ou d'échantillonnage aux ports actuellement mis en oeuvre dans la région. La difficulté tient au fait que les pêcheurs à la senne sous-estiment les prises de thons obèses ou ne les signalent tout simplement pas lorsqu'ils sont en mer. Il arrive parfois que même des observateurs avertis se trompent lorsqu'ils doivent distinguer un thon obèse de petite taille d'un thon jaune juvénile.

En 1990, la flottille américaine de senneurs opérant au terme du traité multilatéral de pêche conclu avec les Etats-Unis et administré par la FFA a fait état de prises de thons obèses ne représentant que 0,5% du poids total des thons jaunes et des thons obèses capturés. D'autre part, un programme d'échantillonnage aux ports indépendant et très complet du service national américain de la pêche maritime a permis de recueillir des données sur les débarquements, les journaux de pêche, les fréquences de taille et la composition par espèces des quantités effectivement débarquées par cette flottille depuis le 15 juin 1988, date de l'entrée en vigueur du traité multilatéral. Une analyse de ces statistiques a fait apparaître que les volumes de thons obèses débarqués en 1990 représentaient en fait près de 9,5% des prises confondues de thons jaunes et de thons obèses, si l'on en juge par les observations réalisées au moment du débarquement, soit

un chiffre 19 fois supérieur à celui de 0,5% communiqué par les navires.

Le pourcentage de thons obèses présents dans les quantités débarquées par les senneurs augmente proportionnellement à l'effort de pêche déployé sur les bancs de thonidés évoluant à proximité de bois flottés ou de DCP. En 1991, les grandes flottilles de senneurs taïwanais et coréens, qui recherchent ce type de bancs, n'ont signalé aucune prise de thons obèses. Si l'on procède à des extrapolations, sur la base des chiffres pertinents, sous-estimés ou non communiqués de ces 20 dernières années pour les débarquements de thons obèses réalisés par toutes les flottilles, il est manifeste qu'une grande quantité de thons obèses a été capturée et mise en conserve sans que l'on ne dispose d'informations précises sur les prises effectuées, ce qui complique encore davantage toute évaluation de cette espèce importante.

Le thon obèse, bien qu'il soit l'un des thons tropicaux les plus prisés pour sa chair de qualité sashimi, est l'un des moins bien compris et celui qui a fait l'objet des études les moins poussées parmi les thonidés présentant un intérêt commercial. Le personnel des services des pêches de la région devrait s'efforcer de remédier à cette situation chaque fois que cela est possible en effectuant des relevés précis des prises de thons obèses afin de distinguer ces derniers des thons jaunes au moment du débarquement. Mais pour en arriver là, il faut connaître avant tout la différence entre les deux espèces et enseigner à d'autres la manière correcte de les identifier.



Caractéristiques générales

1. Poissons de moyenne à grande taille (40-150 cm)

Nageoires

Il est très facile de différencier les grands thons jaunes des autres espèces de thonidés car la seconde nageoire dorsale et la nageoire anale sont très allongées chez les individus de plus de 70 ou 80 cm de longueur à la fourche. Chez les thons jaunes de très grande taille, ces nageoires qui se replient pratiquement jusqu'à la carène caudale, peuvent représenter plus de 20% de la longueur à la fourche. Les nageoires du thon obèse, quels que soient sa taille ou son âge, ne sont jamais aussi allongées.

Les pectorales chez le thon obèse et chez le thon jaune sont modérément longues, puisqu'elles représentent de 22 à 31% de la longueur à la fourche. Les pectorales du thon jaune atteignent, voire dépassent généralement le point d'attache de

la seconde dorsale mais elles ne dépassent pas l'extrémité de la base de cette seconde dorsale. Toutefois, les pectorales sont habituellement plus longues chez le thon obèse que chez le thon jaune puisqu'elles atteignent souvent la base de la seconde dorsale (voir figure 1).

Cette différence de longueur des pectorales, selon les espèces, est extrêmement nette s'agissant de spécimens d'une taille variant entre 40 et 110 cm de longueur à la fourche. Le thon obèse de cette taille a des pectorales extrêmement longues et pointues par comparaison à celles plus épaisses et triangulaires du thon jaune. Les nageoires du thon obèse sont sensiblement plus fines et plus souples à leur extrémité; elles s'infléchissent vers l'arrière et décrivent un arc régulier lorsqu'elles sont entièrement déployées. Les pectorales du thon jaune ont des extrémités généralement plus rigides et, lorsqu'elles sont déployées, s'inscrivent dans un plan plus perpendiculaire par rapport au corps.

Morphologie

Les caractéristiques morphologiques des individus de grande taille sont radicalement différentes selon l'espèce à laquelle ils appartiennent, quoique moins marquées pour les juvéniles de petite taille. Le thon obèse est généralement plus rond et plus massif que le thon jaune. Les parties dorsales et ventrales du thon obèse décrivent un arc régulier alors que la partie dorsale du thon jaune, de la nageoire dorsale à la queue, peut être aplatie et que son corps est souvent plus allongé.

Le rapport entre la longueur de la tête et la longueur totale diffère également selon l'espèce; pour deux individus de même longueur totale à la fourche, le thon obèse a une tête plus massive et plus longue que le thon jaune. Cette caractéristique est encore plus visible chez les poissons plus gros, c'est-à-dire ceux qui mesurent plus de 80 cm.



Photo: David Iano

Figure 1. Remarquez que le thon obèse (en bas) a une nageoire pectorale légèrement plus longue et un corps plus arrondi que le thon jaune (en haut).

Couleur

Les thons jaunes vivants ou récemment capturés ont le dos de couleur bleu sombre, avec des reflets métalliques, et une ligne latérale jaune/dorée caractéristique qui va de la région oculaire jusqu'à la carène caudale; ces couleurs virent au gris argenté sur les flancs et au blanc sur le ventre. Qu'il soit vivant ou récemment capturé, le thon obèse a le dos dans les tons bleu foncé/noir; ces couleurs virent au bleu métallique iridescent pour devenir ensuite argenté/blanc au niveau des flancs et blanc au niveau du ventre.

Les nageoires dorsales et anales ainsi que les pinnules d'un thon jaune vivant ont les extrémités jaune clair, avec un liseré noir, alors que la caudale tire sur le jaune foncé (les couleurs conservent assez bien leur éclat même chez les spécimens morts et congelés). Les pinnules, la seconde nageoire dorsale et les nageoires anales du thon obèse sont également jaunes mais la première dorsale est d'un jaune plus soutenu quoique moins éclatant alors que la caudale peut être d'un noir tirant sur le pourpre chez les spécimens vivants, qui vire au noir mat après la mort.

Les rayures ou les tâches qui apparaissent sur le corps sont caractéristiques de chacune des espèces, mais elles apparaissent plus nettement chez les individus vivants ou chez ceux qui ont été récemment capturés. Le corps du thon jaune

est très caractéristique avec ses lignes blanches verticales discontinues qui alternent avec des bandes sombres, constellées de tâches blanches, et vont de la partie située au-dessous de la pectorale jusqu'à la queue et de la ligne latérale jusqu'au ventre.

Le thon obèse ne présente pas ce contraste entre bandes et lignes verticales; sur son corps apparaissent toutefois des rayures verticales d'un gris argenté très clair, finement marquées, qui s'estompent après la mort. Ces lignes sont surtout évidentes sur la moitié postérieure du corps mais elles s'étendent verticalement sur la plus grande partie des flancs. Les individus de grande taille présentent sur la partie postérieure et inférieure des flancs des tâches lenticulaires de couleur blanche.

Le foie

Le moyen le plus sûr, si tous les autres se sont avérés inefficaces, de distinguer les deux espèces, est d'ouvrir le ventre et d'examiner le foie ainsi que la vessie natatoire. Le foie du thon jaune a un lobe beaucoup moins épais et beaucoup plus allongé que les deux autres et sa surface est lisse et sans la moindre marque. Le foie du thon obèse est composé de trois lobes arrondis de taille sensiblement égale, avec une face ventrale dont les bords sont nettement striés (voir figure 2). Ces stries ressemblent à des sillons de couleur sombre qui diffusent du centre vers la périphérie. Cepen-

dant, chez les tout petits spécimens, il se peut qu'elles n'apparaissent pas nettement ou qu'elles ne soient pas complètement développées.

La vessie natatoire

Le thon obèse a une vessie natatoire bien développée, qui s'étend sur quasiment toute la longueur de la paroi supérieure de la cavité interne du corps. Cette vessie natatoire est très visible chez les spécimens frais et elle est distendue chez ceux qui ont été pêchés à la senne et à la palangre. En cas de remontées rapides vers la surface, elle se dilate fortement, ce qui donne l'impression, dans certains cas, que l'estomac est rejeté par la bouche et a pour effet de faire flotter le poisson la tête en haut, comme c'est le cas des lutjanidés, loches et mérus de fond pris à la palangrotte. La présence de thons flottant dans une senne ou dans la poche du filet est une indication claire de la forte présence de thons obèses dans la quantité de poissons capturés.

La vessie natatoire du thon jaune est moins développée; elle s'étend le long de la paroi supérieure de la cavité interne du corps jusqu'à un point situé à la moitié de celle-ci. La vessie natatoire n'est généralement pas entièrement gonflée chez les individus morts et la densité totale du thon jaune est telle que les poissons qui viennent de mourir ne flottent jamais en surface.

2. Poissons de petite taille (moins de 30 cm)

Mais là où l'affaire se corse c'est lorsqu'il s'agit de distinguer un petit thon obèse de moins de 25 ou 30 cm de longueur. Chez les spécimens de cette taille, les pectorales ne sont pas encore entièrement développées et certains thons obèses ont des nageoires qui ont la même longueur et le même aspect que

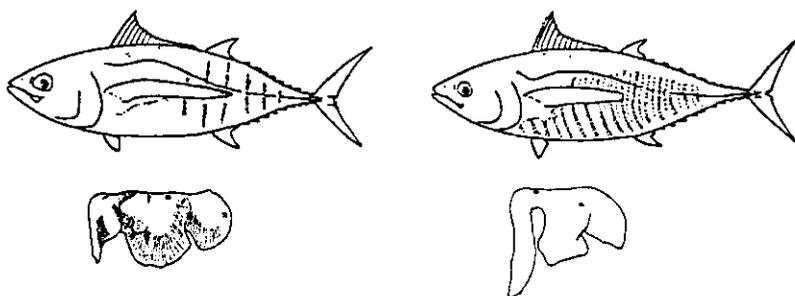


Figure 2. Caractéristiques du foie d'un thon obèse juvénile (à gauche) et d'un thon jaune juvénile (à droite).

celles de thons jaunes de la même taille. La forme du corps et la longueur de la tête ressemblent aussi à celles du thon jaune bien que la forme massive du corps et la partie dorsale arrondie soient parfois évidentes. Sur des poissons d'une taille inférieure à 30 cm, le foie n'est pas toujours nettement strié bien que ses trois lobes, de taille égale, soient généralement visibles.

Chez des spécimens vivants ou récemment pêchés, les traits argentés, qui apparaissent de façon espacée sur les flancs, sont généralement nets bien que chez certains tout petits individus les bandes intercalaires soient constellées de tâches un peu comme chez le thon jaune juvénile.

Bien que mal documenté, il existe un moyen qui, à coup sûr, permet de distinguer les deux espèces : il s'agit d'observer la naissance de la queue ou de la nageoire caudale.

Chez les deux espèces il existe une encoche située au centre du "bord de fuite" de la caudale et une paire de carènes inférieures à la base de la partie centrale de la queue. Le thon jaune présente toujours une encoche profonde en forme de V au centre de la queue et une paire de carènes plus importantes et plus marquées. L'encoche située au centre de la queue du thon obèse, quant à elle, est en forme de lune ou elle est presque aplatie.

C'est M. Gordon Yamasaki, océanographe biologiste auprès du service national américain de la pêche maritime à Pago Pago, qui a décrit pour la première fois à l'auteur ce trait caractéristique. Il a participé à des opérations d'échantillonnage aux ports de palangriers et de senneurs qui approvisionnaient les conserveries des Samoa américaines. Ce moyen d'identification s'est révélé extrêmement sûr même s'agissant de poissons qui avaient

été congelés pendant longtemps, dont les couleurs avaient perdu leur éclat, les nageoires avaient disparu et le corps avait été tordu ou écrasé. C'est également un excellent moyen d'identifier, d'un seul coup d'oeil, un gros poisson dont la queue dépasse d'une caisse utilisée pour le débarquement.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet régional de marquage des thonidés, les chargés de recherche halieutique se sont assurés de la fiabilité de cette méthode sur plus de 7 000 thons obèses et ont constaté qu'elle était infaillible pour identifier des individus d'une taille variant entre 21 et 130 cm.

Le tableau ci-après récapitule les principales différences entre le thon obèse et le thon jaune de petite et de moyenne dimensions.



Caractéristique	Thon obèse	Thon jaune
Forme générale	La partie dorsale et ventrale forme un arc presque régulier depuis les narines jusqu'à la queue; la forme du corps est rondelette et massive	La partie dorsale et la partie ventrale, depuis la deuxième nageoire dorsale jusqu'à la queue, sont légèrement aplaties; la forme du corps est plus allongée
Couleur (poisson vivant ou récemment capturé seulement)	Partie dorsale bleu foncé avec des reflets métalliques, lignes latérales jaune clair, flancs argentés, ventre blanc	Partie dorsale bleu foncé/noir, partie supérieure des flancs bleu iridescent, flancs argentés/blancs, ventres blanc
Nageoire pectorale	S'étend jusqu'à l'extrémité postérieure – voire au delà – de la seconde dorsale; extrémité fine, souple; s'infléchit vers l'arrière, lorsqu'elle est déployée	S'étend seulement jusqu'à la partie antérieure de la seconde dorsale, extrémité plus épaisse, moins tranchante
Nageoire caudale	Position centrale du "bord de fuite", avec présence d'une petite encoche semi-circulaire; carènes latérales peu protubérantes	Position centrale du "bord de fuite" avec une encoche en V très marquée, carènes latérales très protubérantes et très développées
Marques sur le corps	Traits d'un gris argenté clair, espacés; lignes apparaissant sur la moitié postérieure du corps	Le corps est fortement marqué par des bandes verticales légèrement incurvées, qui s'intercalent entre des lignes verticales en pointillés; ces bandes s'étendent d'une région située sous la pectorale à la queue
Vessie natatoire	Souvent distendue; s'étend sur quasiment toute la longueur de la partie supérieure de la cavité interne du corps; très visible	Généralement dégonflée ou légèrement gonflée; s'étend de chaque côté le long de la paroi supérieure de la cavité interne du corps; relativement peu visible
Foie	Trois lobes arrondis de taille égale; face ventrale striée	Un lobe peu épais et allongé; face ventrale toujours lisse et dépourvue de stries

Source: R. Gillett

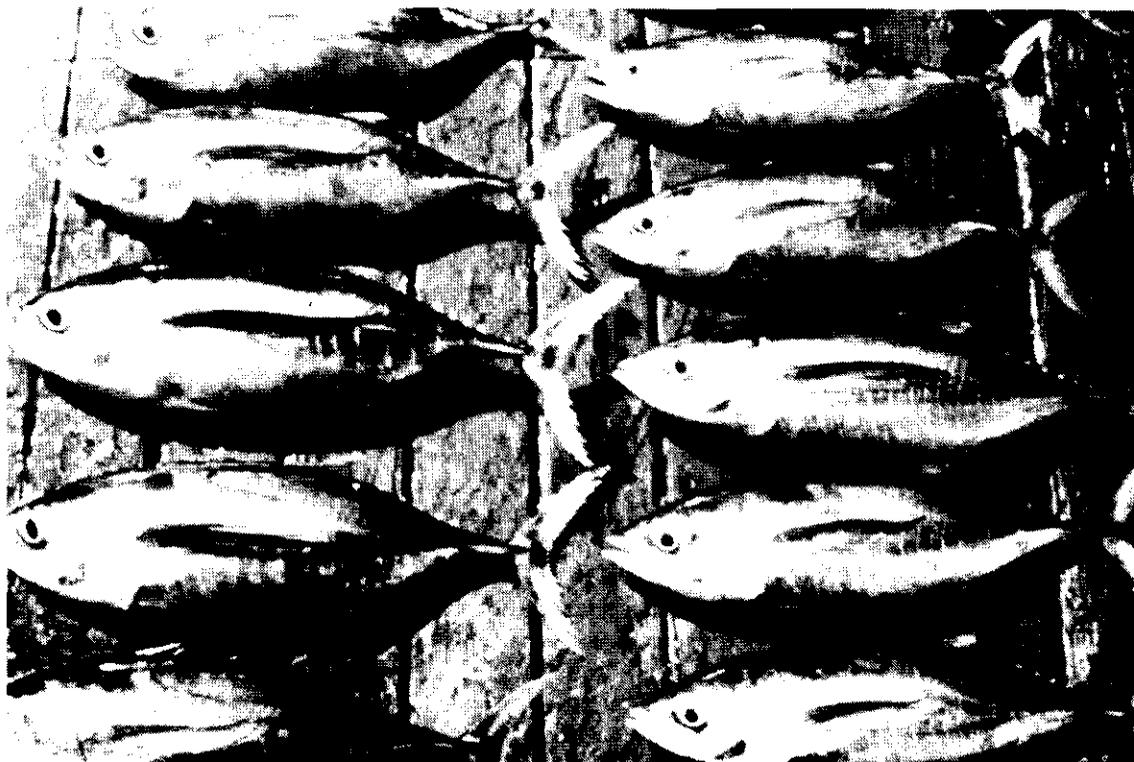


Photo: Robert Gillett

Une rangée de thons obèses et une rangée de thons jaunes. Pouvez-vous les distinguer?

© Copyright Commission du Pacifique Sud 1993

La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction,
même partielle, de ce document, sous quelque forme que ce soit,
à condition qu'il soit fait mention de l'origine.

Original: Anglais

Commission du Pacifique Sud, B.P. D5, Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone: (687) 26-20-00 - Adresse télégraphique: SOUTHACOM NOUMEA
Telex: 3139NM SOPACOM - Télécopie: (687) 26-38-18